



HANDICAP : Quel soutien pour les proches ?

CAHIER D'ACTEURS

Septembre 2020

**NOM DE LA STRUCTURE : CIDFF Loire-Atlantique /
Nantes**

DATE D'ENVOI : 06/10/2020

PRESENTATION DE LA STRUCTURE ET DE SES MISSIONS



Le CIDFF de Loire-Atlantique / Nantes est une association créée en 1978, affiliée à la Fédération Nationale des CIDFF (106 CIDFF en France), à laquelle l'Etat a confié une mission d'intérêt général:

- Favoriser l'**Autonomie** sociale, professionnelle et personnelle des femmes
- Promouvoir l'**Egalité** entre les femmes et les hommes
- Lutter contre les **Discriminations** et les **Violences Sexistes**

Pour atteindre cet objectif, le CIDFF apporte au public une information complète et globale, assurée par une équipe de professionnel-le-s qualifié-e-s et formé-e-s, qui interviennent dans les champs suivants :

- = Accès aux droits
- = Emploi, formation et création d'activité
- = Lutte contre les violences sexistes
- = Vie familiale et soutien à la parentalité
- = Education et citoyenneté

Quotidiennement, ces professionnel-le-s mettent leurs compétences au service du public:

- Service juridique : Information gratuite du public et particulièrement des femmes, pour apporter l'éclairage juridique nécessaire pour agir et faire respecter les droits : droit de la famille, droit du travail, droit des biens, violences intrafamiliales...
- Service emploi : Information et accompagnement vers l'emploi des femmes exclusivement, quel que soit leur statut (en recherche d'emploi, en congé parental, au foyer, en emploi...). Accompagnement gratuit, individuel et / ou collectif.
- Service formation : Organisme de formation, les CIDFF assurent des interventions et des formations dans ses divers champs de compétences (égalité Femmes-Hommes, égalité professionnelle, information juridique, prévention des violences...)

En 2019, le CIDFF a informé et / ou accompagné plus de 2 200 personnes individuellement, et plus de 2 000 personnes de façon collective.

LES BESOINS ET ATTENTES DES AIDANT·E·S EN LOIRE-ATLANTIQUE

4 femmes porteuses de handicap sur 5 sont victimes de violences, le souvent dans le cadre conjugal. A ce titre, elles subissent une véritable double discrimination. Dépendance et difficultés de mobilité les limitent dans leurs possibilités d'agir. Obstacles encore accentués si leur handicap est mental ou psychique: difficultés de conscientiser, d'exprimer et de faire entendre leur parole sur les violences subies rendent indispensables la vigilance et le soutien des personnes qui les accompagnent.

Ces dernier·ère·s sont souvent des personnes qualifié·e·s dans leur champ de compétence, mais leur formation peut ne pas leur apporter les connaissances nécessaires au repérage et à l'identification des violences que peuvent subir les femmes qu'elles accompagnent. Cet écueil est plus manifeste encore quand les personnes aidant·e·s sont des membres de leur entourage.

3 POINTS FORTS & 3 POINTS FAIBLES DU SOUTIEN AUX AIDANT·E·S EN LOIRE-ATLANTIQUE

Points forts

Points Faibles

| | |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| Des acteurs nombreux et impliqués | Interconnaissance et coordination des acteurs perfectible |
| Une réelle préoccupation pour la question des violences | Un manque de connaissance des recours existants |
| | |

LES PISTES D'AMELIORATION ENVISAGEES

Permettre aux aidant·e·s et aux professionnel·le·s accompagnant les femmes porteuses de handicap d'agir en matière de:

- Repérage des situations de violences chez les femmes handicapées accompagnées
- Information et accompagnement des victimes vers les démarches nécessaires
- Orientation vers les structures locales compétentes

Dans le cadre de l'appel à projet « Stoppons les violences faites aux femmes » 2019 du Conseil Départemental, le CIDFF de Loire-Atlantique / Nantes propose à destination des professionnel·le·s intervenant dans le champ de l'accompagnement des personnes handicapées (SAVS, ESAT, centres d'hébergement...), des ateliers de sensibilisation avec apports sociologiques, juridiques, connaissance du réseau partenarial de lutte contre les violences faites aux femmes. Ces professionnel·le·s sont par la suite à même de soutenir les proches aidant·e·s qui les solliciteraient.

L'objectif est de leur permettre d'acquérir toutes les informations nécessaires à la sortie du silence et à l'accès aux droits des femmes handicapées victimes de violences.